

Chargé de mission efficacité énergétique

Au sein du Service maison de l'habitat durable

Communauté d'agglomération du Pays Ajaccien

1. La collectivité

La Communauté d'Agglomération du Pays Ajaccien compte 10 communes et près de 92 000 habitants.

Elle rayonne sur un bassin de vie de 123 000 habitants soit plus du tiers de la population insulaire. Ce territoire entre mer et montagne recèle une culture et une histoire particulièrement riche. Sa capitale régionale reste une ville à forte identité, et bénéficie d'un dynamisme nouveau attesté par son essor démographique.

La communauté exerce de plein droit en lieu et place des communes membres les compétences suivantes :

- Développement économique ;
- Aménagement de l'espace communautaire ;
- Equilibre social de l'habitat sur le territoire communautaire ;
- Politique de la ville dans la communauté ;
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations, dans les conditions prévues à l'article L. 211-7 du code de l'environnement ;
- Accueil des gens du voyage ;
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés ;
- Eau et assainissement des eaux usées ;
- Gestion des eaux pluviales urbaines ;
- Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie ;
- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire ;
- Action sociale d'intérêt communautaire ;
- Installation, maintenance et entretien des abris voyageurs sur le réseau de transport urbain sur le territoire de la Communauté d'agglomération du Pays Ajaccien ;
- Opérations immobilières individualisées de construction, reconstruction, réhabilitation totale ou extension de casernements de gendarmerie d'intérêt communautaire ;
- Création, sur le territoire communautaire, d'espace test agricole ;
- Accueil et garde des chiens trouvés errants ou en état de divagation (fourrière canine)
- Création, aménagement, gestion et animation des sentiers patrimoniaux communautaires ;
- Création, aménagement et gestion de la zone de mouillage et d'équipement léger du golfe de Lava ;

La CAPA lance aujourd'hui un appel à candidatures, afin de pourvoir un poste de chargé de mission efficacité énergétique au sein du service maison de l'habitat durable.

2. Le poste

Dénomination	chargé de mission efficacité énergétique
Liaisons hiérarchiques	Rattachement hiérarchique auprès du chef de service maison de l'habitat durable

Description du poste

Sous l'autorité du Chef de Service de la Maison de l'Habitat Durable, le Chargé de mission efficacité énergétique :

- coordonne et anime les projets de rénovation énergétique du bâti public et privé (Plateforme Territoriale de Rénovation Energétique)
- participe à la mise en œuvre des études et projets en lien avec la politique de l'Habitat (PLH, Action cœur de ville, dispositifs opérationnels, etc.)

- assurer une transversalité avec l'ensemble des services sur le développement de projets Energie (efficacité énergétique et énergie renouvelable).

Les missions principales

Après de la CAPA et ses communes :

- Participer aux études et projets en cours du service Habitat (Action Cœur de Ville, PLH3, ...)
- Piloter l'expertise de la massification des rénovations énergétiques (notamment sur les champs des copropriétés, du bâti traditionnel en cœur de ville, ...)
- Intervenir dans la définition des dispositifs opérationnels (OPAH, PIG, ...)
- Rechercher des financements et accompagner au montage de dossiers de subventions.

Après des habitants du territoire communautaire :

- Animer la Plateforme Territoriale de Rénovation Energétique :
 - Poursuivre et finaliser les projets en cours concernant le dispositif ORELI
 - Réaliser des études thermiques à domicile afin de sensibiliser et favoriser la réalisation de projets de rénovation atteignant le niveau BBC
 - Renseigner et orienter les habitants sur les différents dispositifs d'accompagnement et financements existants.
- Intervenir dans la mise en œuvre des dispositifs opérationnels (OPAH, PIG, ...)
- Participer à l'organisation des événements (salons, réunions publiques, ...).

Après des professionnels (promoteurs, bailleurs sociaux, syndicats, agences immobilières) :

Accompagner et sensibiliser les professionnels pour le développement d'une dynamique « efficacité énergétique » sur le territoire.

Les missions ponctuelles

- Co-piloter, en lien avec le bureau d'études, les audits énergétiques réalisés sur les bâtiments communaux et communautaires et suivi des programmes de travaux.
- Conseiller le service Air Energie et Bruit dans la mise en œuvre de la stratégie énergétique.
- Conseiller le service Urbanisme pour l'intégration des critères « énergie-climat-habitat » dans les documents d'urbanisme règlementaire (SCOT, PLU-PLUI).

Caractéristiques personnelles recherchées :

- Esprit d'équipe et sens relationnel ;
- Méthodologie et organisation personnelle ;
- Assiduité, conscience professionnelle ;
- Autonomie, initiative, réactivité ;
- Capacité d'anticipation et d'adaptation ;
- Discrétion, disponibilité ;
- Sens de l'innovation.

3. Les exigences

Filières et cadre d'emploi	- Grade et filière : catégorie A – Attaché territorial
Connaissances	- Enjeux, évolutions et cadre règlementaire des politiques de développement territorial ; orientations et priorités des élus et décideurs ; méthodes d'analyse et de diagnostic des territoires. - Dispositifs d'appui (financier, ingénierie de conseil et d'étude) aux projets ; réseaux stratégiques d'information (cabinet d'études et de conseils, prestataires) ; méthodologies d'ingénierie de projet ; techniques de travail coopératif. - Techniques d'enquête, de recueil et de traitement de données ; techniques statistiques et méthodes d'analyses quantitatives et qualitatives ; bases de données et tableaux de bord ; observatoires, système d'information géographique ; méthodologie et outils d'évaluation des politiques publiques ; procédures et actes administratifs.

	<ul style="list-style-type: none"> - Réseaux de professionnels et associatifs ; modes et cadre juridique de la contractualisation entre acteurs ; dispositifs et techniques d'écoute et de concertation ; - Règles budgétaires et comptables de la comptabilité publique ; procédures d'attribution et d'arbitrage budgétaire ; code des marchés publics. - Rédaction des documents et actes administratifs ; élaborer un budget. - Méthodes et outils du management par projets et objectifs ; outils de pilotage opérationnel des activités ; notions de psychologie individuelle et collective ; techniques de résolution de conflits et de médiation. - Maîtrise des politiques publiques Habitat-Energie-Climat (PLH, PCAET, plan climat, ...) et de l'environnement territorial. - Connaissance des dispositifs locaux existants dédiés à l'efficacité énergétique. - Compétences techniques de la performance énergétique des bâtiments, des systèmes, la réglementation thermique et les outils de calculs réglementaires. - Connaissance en planification énergétique. - Compétences en matière de transition énergétique et déploiement des énergies renouvelables. - Maîtrise des outils informatiques basiques et spécifiques au poste. - Maîtrise des techniques d'accueil. - Maîtrise des dispositifs législatifs et réglementaires relatifs à la construction neuve et les principaux financements mobilisables. - Traduction des orientations communautaires en plan d'actions. - Mise en œuvre des outils d'observation, d'évaluation et de prospective. - Animation de réunions.
Expérience	Expérience significative dans le domaine de la rénovation énergétique
Formation	Bac+5 souhaité dans le domaine du bâtiment et de l'énergie

Modalités de candidatures – composition du dossier :

- Curriculum Vitae
- Lettre de motivation
- Dernier arrêté de carrière (si statutaire)

Toutes les candidatures devront être adressées avant le **27/02/2026** à : : candidatures@ca-ajaccien.fr